

Michèle Pendelièvre

Tréméoc le 29 septembre 2003

Roch Izella

29120 TREMEOC

Mel : michelle.pendelievre@wanadoo.fr

VAASA ,INFORMATION

Des femmes de la pêche et des cultures marines de différents pays européens se sont retrouvées en Finlande les 25 et 26 septembre 2003.

Les participantes sont intervenues sur différents sujets.

Je voudrais vous informer de ce que j'ai entendu de la situation des pêcheurs de crevettes des Pays Bas.

Ces 200 pêcheurs travaillent sur des bateaux de 18m, ils s'agit d'un segment de flotte artisanale et ils sont considérés comme petits pour ce pays.

Il y a des années, ces pêcheurs travaillaient sur la quantité. Les frigos étaient pleins et le prix très bas. Les heures de travail ne se comptaient pas.

La vie de famille était réduite à sa plus simple extrémité.

Les organisations de producteurs ont décidé une réduction de l'offre accompagnée d'un accord sur un prix minimum .

Ce dernier accord concernait 3 pays.

Les conditions de vie des ces hommes et femmes ont changé, il n'était plus nécessaire de se tuer au travail pour remplir les chambres froide et ils pouvaient même prendre des vacances (15 jours). Au passage, la ressource y gagnait.

Cette politique mise en place par les pêcheurs, a permis à des jeunes de lancer dans le métier avec une qualité de vie et de revenus digne d'une société moderne.

Il y avaient, comme toujours à la pêche, des bonnes et des mauvaises années, et le travail à la mer reste un travail dangereux.

C'était trop beau et cela n'a donc pas duré !

Une association de consommateurs a porté plainte dans le cadre de la loi anti-cartel et a gagné. Les pêcheurs ont été condamnés à une amende très lourde et à revenir aux pratiques antérieures.

Actuellement, malgré les différentes actions menées par cette communauté et malgré les soutiens qu'ils et elles ont eu, la situation est la suivante :

Depuis 8 mois, leur travail n'est plus rentable.

Ils ont multiplié par **7** les quantités pêchées et malgré cela ils n'équilibrent pas les comptes des entreprises et les salaires sont très bas. Ils sont coincés par les banques qui prêtent à la hauteur des biens qu'ils possèdent, dans deux mois c'est la disparition de cette communauté.

L'Europe est informée, ainsi que tous les politiques du Pays, La Reine a demandé à la ministre en charge de la pêche de s'occuper du dossier.

Les femmes pensent que cela sera trop tard.

La machine est trop longue à démarrer.

Payer le juste prix du poisson au producteur permet aussi des améliorations sociales, pas seulement dans les pays les plus pauvres. C'est aussi une manière de mettre en place une gestion de la ressource qui prend en compte les femmes et les hommes de ce secteur. La loi anti-cartel est bien évidemment nécessaire dans nos sociétés, les conséquences de l'application de cette loi dans ce cas, sont disproportionnées et mortifères pour une communauté entière.

Le plus triste dans l'affaire, c'est que les consommateurs ne payent même pas moins cher les crevettes, dans quelles poches est passée la différence ?